



ACCUEIL DANS LES COLLÈGES DU FINISTÈRE, UNE COMPÉTENCE DONT SE DÉBARRASSE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ?

Ce 2 décembre, la CGT Éduc'action 29 et la CGT Conseil départemental 29 étaient reçues par le président, la DRH et le responsable Éducation du CD29.

Nous avons sollicité cet entretien pour aborder la question des compétences du CD29 pour l'accueil dans les collèges. Depuis plusieurs années, nous avons constaté que la mission d'accueil au sein des établissements repose de plus en plus sur les secrétaires de direction ou les personnels de la vie scolaire. En effet, même si, sur le papier, le CD met à disposition des collèges des moyens humains théoriquement dévolus à cette mission, la réalité sur le terrain est tout autre. Très souvent, du fait de manque de personnel sur les autres missions ou tout simplement parce qu'il n'existe pas de lieu pour assurer ce travail, les agents sont redéployés sur d'autres tâches tout aussi nécessaires pour le bon fonctionnement de l'établissement.

Cet état de fait nous interroge sur plusieurs points :

- 
 Tout le temps de travail consacré à l'accueil : ouverture du portail (à distance quand le matériel est en état de marche), renseignement des personnes entrant dans le collège, gestion du standard téléphonique... est du temps qui ne peut être consacré au travail quotidien des secrétaires. Sans compter qu'être, à intervalle régulier, coupé dans la tâche en cours est un facteur de stress et d'erreur potentielle.
- 
 Les agents du CD29 les plus touchés par les accidents de travail sont les agents travaillant en collège. Les fonctions d'accueil pourraient être pour elles et eux une manière de reprendre leur service dans des conditions moins dures. Pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups : respecter la loi (et donc les missions de chacun·e) et reclasser des agents en « service doux » ?
- 
 Ces fonctions d'accueil sont importantes/nécessaires pour la sécurité des élèves et des personnels. Dans le cadre du plan Vigipirate toujours en place, elles permettent d'éviter des intrusions dans l'établissement.

A tous ces arguments, la réponse du président du CD29 a été la nécessité de faire des choix politiques. Pour nous, il s'agit simplement de respecter la loi ! **C'est pourquoi nous revendiquons le recrutement d'agents spécifiquement et réellement affecté·es à l'accueil de l'ensemble des usagers et usagères, ainsi que, là où ils n'existent pas, l'aménagement de locaux dédiés.**

Brest, le 4 décembre 2025